

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Agronomie, conseil et développement agricole, gestion d'exploitation

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Agronomie, conseil et développement agricole, gestion d'exploitation* a pour objectif de former les étudiants aux métiers du conseil agricole et au commerce, dans le champ économique de l'environnement agricole. Les secteurs d'activité concernés sont ceux du « para-agricole » : les coopératives agricoles, les banques, les centres de gestion, les associations et groupements agricoles et les Chambres d'agriculture.

Les métiers identifiés sont ceux de technico-commercial en agrofournitures, technicien agricole ou animateur d'organisme agricole, conseiller de gestion agricole, conseiller de clientèle agricole en banque/assurance, technicien en agroenvironnement. S'agissant d'une licence professionnelle, son objectif est donc l'insertion sur le marché de l'emploi à l'issue de la formation.

Cette formation peut se faire en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) comme en formation initiale.

La formation est gérée en codirection par le département de Géographie de l'Université de Poitiers et le lycée agricole de Venours. Les cours sont délivrés en alternance, au cours de la semaine, au lycée agricole Xavier Bernard - Venours (qui est un établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole - EPLEFPA, situé à Rouillé) et dans le département de Géographie de l'Université de Poitiers.

Analyse

Objectifs

La formation a pour objectif de former au conseil en agriculture, de professionnel à professionnel. Son objectif est de former des professionnels du conseil et du commerce pour des entreprises du « para-agricole » qui proposent des produits ou services (banques, centres de gestion, agrofournitures, associations, groupements agricoles, *etc.*) et recherchent des professionnels intégrant à leur activité de conseil l'environnement socio-économique, la réglementation en vigueur, dans une démarche stratégique.

Les métiers sont clairement identifiés : technico-commercial en agrofournitures, technicien agricole, conseiller de gestion agricole, technicien agroenvironnement.

La formation s'adresse à des étudiants issus de bac+2 qui ont pour ambition de s'insérer sur le marché du travail une fois diplômés. Le recrutement s'effectue auprès d'étudiants issus de BTS (brevet de technicien supérieur), de DUT (diplôme universitaire de technologie) ou de deuxième année de licence (L2).

Organisation
<p>La formation est pilotée et gérée en codirection entre le département de Géographie de l'Université de Poitiers qui héberge institutionnellement le diplôme, et le lycée agricole Xavier Bernard - Venours qui est le partenaire historique. La gestion pédagogique, logistique et matérielle générale est assurée par le secrétariat du département de Géographie, et par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et arts (SHA) pour les questions de scolarité. L'essentiel des enseignements est assuré par des intervenants extérieurs ou des enseignants du lycée agricole. En effet, le seul enseignant-chercheur titulaire du département a une charge de responsable pédagogique (20 heures). Les enseignements du premier semestre portent sur le diagnostic d'exploitation agricole, la connaissance des environnements de l'exploitation agricole et des éléments de gestion et de communication dans le domaine du conseil. Le second semestre consiste en un stage en exploitation agricole (deux semaines) et en entreprise de conseil pour l'exploitation agricole (14 semaines). Il est regrettable que, dans les enseignements, il ne soit pas fait mention du rôle clé de l'agriculture dans la transition écologique et des évolutions de ce secteur.</p> <p>La formation peut être suivie en alternance ou en formation initiale. Le volume global d'enseignements est de 450 heures en présentiel.</p> <p>Des partenariats anciens et bien entretenus avec des acteurs importants du secteur (coopératives en agrofournitures, banques habilitées à financer l'agriculture, Chambres d'agriculture) permettent à l'Université de proposer entre 10 et 13 postes en apprentissage chaque année aux étudiants.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>À l'échelle nationale, l'offre de formation agricole globale est conséquente (environ 200 LP à l'échelle nationale en lien avec l'agriculture et les territoires ruraux). Toutefois, cette formation occupe le créneau spécifique du conseil qui est plus resserré et moins fréquent comme spécialité. Cette formation a donc peu de concurrence au niveau national et n'a pas de concurrence au niveau de l'établissement ou de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE).</p> <p><i>A contrario</i>, elle semble un peu déconnectée des autres formations de l'UFR SHA, y compris des formations du département de Géographie dans lequel elle est inscrite.</p> <p>Le laboratoire d'adossement est l'équipe d'accueil (EA) RURALITES (Rural, urbain, acteurs, liens, territoires, environnement, sociétés - EA 2252).</p> <p>Par ailleurs, malgré cette niche spécifique, le bassin de recrutement des étudiants semble limité (une explication mise en avant dans le dossier est que l'alternance limiterait la mobilité des étudiants).</p> <p>Des partenariats anciens et répétés avec différents acteurs importants du secteur agricole et du conseil permettent à cette formation de s'adosser à différents acteurs comme les grandes coopératives en agrofournitures (Terrena, groupe Océalia, Axérial), le CERFrance (conseil et expertise comptable) en centre de gestion, les banques habilitées à financer l'agriculture (le Crédit Agricole, la Banque populaire, le Crédit Mutuel) et les Chambres d'agriculture. Ces partenariats permettent également de proposer de manière pérenne entre 10 et 13 postes en apprentissage aux étudiants et des lieux de stage.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée pour les deux tiers d'intervenants extérieurs, professionnels du secteur. Elle compte 11 intervenants extérieurs qui assurent 208 heures de formation - soit bien plus que le seuil obligatoire de 25 % du volume horaire total - trois enseignants du lycée agricole, un professionnel à temps partiel (avec le statut de professeur associé - PAST) qui est rattaché à l'UFR de Sciences économiques, un maître de conférences (MCF) du département de Géographie qui est le responsable de la formation (20 heures) et un professeur certifié (65 heures assurées).</p> <p>L'essentiel des enseignants sont donc extérieurs au département de Géographie, qui assure seulement la coordination pédagogique et administrative de la formation.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Depuis la première promotion, qui date de 2009-2010, les effectifs varient entre 16 et 26 étudiants selon les années, la moyenne étant autour de 20 étudiants. La formation inclut entre 14 et 18 apprentis ou contrat de professionnalisation chaque année. Les autres étudiants sont en formation initiale (de deux à neuf par année).</p> <p>La formation recrute essentiellement des étudiants en provenance d'un autre établissement (en majorité diplômés de BTS). Environ, 50 dossiers sont reçus chaque année, une quarantaine de candidats sont auditionnés pour une trentaine d'étudiants retenus. La sélection à l'entrée de la formation est donc raisonnable.</p> <p>Le taux de réussite est remarquable (trois non diplômés en cinq ans), il y a peu de ruptures de contrats d'apprentissage (deux sur sept promotions) et les cas de poursuite d'études sont rares (quatre étudiants ont poursuivi en master et un en école d'ingénieurs sur l'ensemble des promotions).</p> <p>L'insertion professionnelle des étudiants est très bonne, à la fois dans le temps (quelques mois, quelques semaines voire dès la fin de la formation) et dans le type de contrat de travail (majorité de contrats à durée indéterminée - CDI). Le taux d'insertion est de 80 % à six mois (92 % sont en emploi à 30 mois mais le taux de répondants est plus faible : 52 %).</p> <p>L'insertion professionnelle se fait essentiellement dans l'entreprise d'apprentissage ayant accueilli des apprentis. Les</p>

emplois sont stables et considérés par les diplômés comme en adéquation avec la formation.
Place de la recherche
La vocation d'une LP n'est pas la formation à la recherche, les liens avec le monde de la recherche ne sont pas spécialement développés. Les étudiants sont tout de même formés à la problématisation à travers le mémoire et il existe au sein de l'UFR SHA un laboratoire de recherche sur un champ de recherche proche de celui de la formation (EA RURALITES) mais les liens ne semblent pas très actifs.
Place de la professionnalisation
Elle est centrale même pour les étudiants qui n'ont pas de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Ils réalisent plusieurs stages courts puis un stage long de trois mois en fin de formation, durant lesquels ils peuvent mettre en œuvre des projets aboutis. Le dossier ne précise pas en quoi consistent les stages courts pour les étudiants en formation initiale. La formation est ouverte à l'alternance en totalité dans la mesure où elle se structure sur un rythme de 15 jours/15 jours : 15 jours en formation et 15 jours en entreprise. Cela concerne tant les apprentis que les étudiants en formation initiale ; ces derniers effectuent alors plusieurs stages de courte durée entre octobre et mars, puis un stage long d'avril à juin. Le stage long de trois mois en fin de formation valide un début d'opérationnalité pour l'ensemble des étudiants. Un module de 20 heures permet de définir et valoriser son parcours professionnel.
Place des projets et des stages
La formation se fait en alternance selon un pas de 15 jours en centre de formation / 15 jours en entreprise. Elle se termine par un stage long en fin de formation (d'avril à juin). Pour les étudiants en formation initiale, plusieurs stages courts ont lieu mais le dossier manque de précision quant aux modalités d'organisation de ces stages courts et à l'articulation de l'organisation entre la formation en alternance et la formation initiale. En plus de l'apprentissage, certaines unités d'enseignement (UE) sont validées par une expérience de terrain en exploitation agricole ou en entreprise (UE 1 et 3). Le suivi des étudiants durant l'apprentissage est fait à travers trois entretiens entre février et mai, et de bilans avec le maître d'apprentissage. Parmi les 4 UE du premier semestre, le projet tuteuré occupe un volume de 150 heures, mais une partie de cette UE est un enseignement optionnel lié aux activités des entreprises du secteur - sans plus de précision. Le second semestre est consacré au stage en entreprise (deux semaines en exploitation agricole et un minimum de 14 semaines en entreprise de conseil pour l'exploitation agricole) ainsi qu'à la soutenance du mémoire de stage.
Place de l'international
Cette formation est surtout une réponse à une demande nationale, elle ne se structure que très peu autour d'échanges et de mobilités à l'international. Peu d'éléments ont été fournis. Il est fait mention de l'existence régulière de candidatures Campus France. Quelques étudiants étrangers ont déjà été accueillis dans la formation, mais plusieurs difficultés se sont présentées comme un manque de connaissance de l'agriculture et du secteur « para-agricole » ou le déplacement nécessité par l'alternance tous les 15 jours.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
Le recrutement est assez ciblé : il se fait majoritairement parmi les filières agricoles à bac+2 (BTS et BTSA - brevet de technicien supérieur agricole) : un ou deux étudiants par année proviennent d'un DUT, aucun de licence générale. Cette formation est raisonnablement sélective : 50 dossiers sont étudiés chaque année, 40 candidats sont auditionnés, 30 retenus. Le recrutement se fait dès le mois de mars. Il se fait sur dossier puis sous la forme d'un entretien individuel d'environ trente minutes avec trois formateurs. Après l'entretien, l'étudiant est suivi par un tuteur afin de l'aider dans la recherche de l'apprentissage. L'entretien de recrutement et le suivi de recherche d'entreprise par un tuteur favorisent la formalisation des contrats d'apprentissage dès le début du mois de septembre, ce qui constitue un point très positif et permet de garantir une cohérence dans le projet et le cursus de l'étudiant, et permet d'éviter les abandons ou ruptures de contrat. Entre deux et quatre personnes par an intègrent la formation par le biais de la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités pédagogiques sont appliquées, même dans les UE sur le site de formation avec une mise en pratique à travers des exercices pratiques de conseil avec des agriculteurs. Il n'est pas fait mention d'un usage spécifique du numérique.</p> <p>Des rencontres sont organisées dans les 15 premiers jours de la formation avec les anciens étudiants qui viennent rencontrer les nouveaux pour échanger des offres et des conseils.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les jurys, qui se réunissent à chaque fin de semestre, sont composés d'universitaires et d'enseignants intervenants dans les différentes unités d'enseignement. Les étudiants ont des évaluations en entreprise selon une méthodologie partagée par les maîtres d'apprentissage. La proportion de ces évaluations n'est pas indiquée dans le dossier.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il existe un livret de l'étudiant. La progression pédagogique est définie en concertation avec les entreprises lors d'une rencontre avec les maîtres d'apprentissage (environ 80 % de participation des entreprises) et grâce à deux bilans annuels d'évaluation de l'étudiant.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés se fait grâce au dispositif mis en place par l'Université à six mois et à 30 mois. Les anciens étudiants sont contactés par mail ou courrier postal et relancés par téléphone par des vacataires étudiants. Les résultats sont présentés synthétiquement aux composantes et responsables de formation et publiés sur le site web.</p> <p>Des échanges sont organisés avec les anciens étudiants (rencontre dans la première quinzaine de rentrée, liste de diffusion des anciens).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement existe depuis 2010 à l'échelle de la mention. Il est composé de trois enseignants ou enseignants-chercheurs, cinq professionnels, deux enseignants d'autres établissements, deux étudiants et deux anciens diplômés.</p> <p>L'évaluation des formations de LP est gérée par l'Université (questionnaire par mail). Les enseignements sont évalués par les étudiants en fin de formation. Les résultats montrent qu'ils sont satisfaits de la formation suivie.</p> <p>L'apprentissage demande la construction d'un tableau de stratégie de formation. Construit au départ semaine par semaine, pour mieux s'adapter à la réalité de l'alternance, il a été modifié par quinzaine.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Très bonne insertion professionnelle des étudiants.
- Proximité forte et ancienne avec le monde économique local.
- Nombre élevé de contrats d'apprentissage et peu de ruptures ou d'abandons de contrat, sans doute dus à une bonne préparation en amont et un bon accompagnement.
- Formation attractive qui répond à un réel besoin du secteur professionnel.

Points faibles :

- Le bassin de recrutement pourrait sans doute être plus large compte tenu de la spécificité de la formation dans le champ des LP agricoles.
- Un recrutement ciblé majoritairement parmi les filières agricoles (BTS).
- Une faible implication numérique des enseignants-chercheurs du département de Géographie, en dehors de la coordination pédagogique assurée par un enseignant-chercheur titulaire du département.
- Absence de mention du rôle clé de l'agriculture dans la transition écologique et des évolutions de ce secteur.

Avis global et recommandations :

La place de la licence professionnelle *Agronomie, conseil et développement agricole, gestion d'exploitation* dans le champ *Sciences humaines, lettres, langues et arts* peut être questionnée : elle ne se justifie pas d'emblée et ne fait pas l'objet d'une explicitation particulière dans le dossier. Les liens avec le département de Géographie, qui en assure l'hébergement institutionnel, ne semblent pas particulièrement développés en termes d'implication pédagogique ou de suivi d'étudiants. Sur le fond, le rattachement à ce champ devrait être davantage explicité.

Cette formation, qui bénéficie de partenariats anciens et nombreux avec le monde professionnel local et qui de ce fait présente une très bonne insertion professionnelle de ses étudiants, gagnerait à s'enquérir et à s'inscrire dans les mouvements de transition qui s'opèrent dans le monde agricole, fortement appuyés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, notamment dans le cadre de la transition écologique au sein de laquelle l'agriculture occupe une place stratégique.

Les différents secteurs dans lesquels les diplômés pourraient œuvrer (agriculture, agroalimentaire, forêts, *etc.*) montrent la richesse des pistes de débouchés.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013399 - licence professionnelle
« agronomie, conseil et développement agricole, gestion d'exploitation ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « agronomie, conseil et développement agricole, gestion d'exploitation », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval